

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Lien PST	Indicateurs	Échéance
A. Créer un réseau cyclable	Service mobilité	<p>11.2 Transports sûrs, accessibles et viables : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.</p>	1.1.1.0.0 : Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité	Km créés	LT
B. Renforcer la végétation dans la ville dans une optique de canopée urbaine (réduire la température en période de canicule, augmenter la qualité de l'air, augmenter le bien-être, ...)	Service environnement Service urbanisme Service travaux	<p>11.6 Impact environnemental : D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.</p>	/	Nombre d'arbres plantés	LT
C. Créer des liaisons piétonnes sécurisées et accessibles aux PMR	Service mobilité	<p>11.2 Transports sûrs, accessibles et viables : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.</p>	1.1.1.0.0 : Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité	Nombre de km créés	LT

<p>E. Développer l'intermodalité (parking et covoiturage, mobipôle, etc.)</p>	<p>Service mobilité</p>	<p>11.2 Transports sûrs, accessibles et viables : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.</p>	<p>1.1.1.O.O : Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité</p>	<p>Nombre de sites aménagés</p>	<p>MT</p>
<p>F. Améliorer l'accès aux transports en commun</p>	<p>Service mobilité</p>	<p>11.2 Transports sûrs, accessibles et viables : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.</p>	<p>1.1.1.O.O : Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité</p>	<p>Nombre d'arrêts ou abords d'arrêts de bus aménagés</p>	<p>MT</p>
<p>G. Récolter et reconditionner des vélos (pour équiper les enfants des milieux défavorisés, etc...)</p>	<p>Service mobilité PCS</p>	<p>11.2 Transports sûrs, accessibles et viables : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.</p>	<p>1.1.1.O.O Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité</p>	<p>Nombre de vélos reconditionnés</p>	<p>CT</p>

H. Organiser une fête du vélo dans les écoles (initiation à la réparation et l'entretien, comportement sécurisant sur la route, etc...)	Service mobilité	11.2 Transports sûrs, accessibles et viables : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.	1.1.1.O.O Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité	Mise en place du projet	MT
I. Développer les logements publics (sociaux, urgence, transit et insertion)	Service logement	11.1 Accès au logement décent : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.	1.1.4.O.O : Développer l'offre de logement publics présents sur le territoire	Nombre de logements	LT
J. Promouvoir et sensibiliser à l'éco-construction	Service urbanisme	11.3 Urbanisation durable : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains.	1.1.3 O.O.: Accueillir uniquement des projets urbanistiques de qualité	Nombre d'actions Nombre de personnes sensibilisées	MT
K. Développer le pedibus et le vélo-bus dans les écoles	Service mobilité	11.2 Transports sûrs, accessibles et viables : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.	1.1.1.O.O : Améliorer la convivialité, la sécurité et la mobilité	Nombre d'écoles participantes	MT
L. Accentuer les partenariats public/privé pour favoriser la création de logements publics (10% de logements construits réservés à un usage public)	Service urbanisme	11.1 Accès au logement décent : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.	1.1.4.1 : Adopter une charte de la mixité sociale pour inciter les investisseurs immobiliers à prendre part au développement de l'offre publics	Nombre de logements	LT